



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Commission de promotion de l'arbitrage

Du lundi 19 avril 2021

En visio

Début de séance : 19 h 00 Fin de séance : 20 h 45

Président : Jean-Claude COLLET

Présents : Serge BALASSE, Jean-Claude BURTONT, Michel CORNIAUX (responsable du pôle arbitrage), Baptiste DELVAS, Matthieu DETREZ, Jérôme HELLAS, Jean-Pierre HENOUX, Philippe MORICE (président de la CDA), Christophe SEREC, Guillaume WATBLED

Excusés : Anne-Claire BOUCHER, Pascal POIDEVIN

1) Intervention du président de la commission

Jean-Claude COLLET souhaite la bienvenue aux membres de la commission. Il rappelle que la CDPA doit recruter mais surtout fidéliser les arbitres.

2) Bilan du recrutement des arbitres

- Jean-Claude COLLET remercie les personnes qui ont œuvré pour trouver des candidats et pris contact avec les clubs en infraction.

- Trois formations se sont déroulées cette saison.

La dernière, en visioconférence, a nécessité un gros travail de préparation des formateurs. Seize heures d'apprentissage ont été dispensées.

- Malgré le contexte sanitaire, 24 candidats (12 jeunes et 12 adultes) ont été reçus à la partie théorique. Dès que la situation le permettra, les 8 derniers candidats termineront leur formation sur le terrain. Ces 24 futurs arbitres seront ensuite tous invités à suivre la partie administrative dans les locaux du District Aisne, à Chauny, avant de pouvoir donner les premiers coups de sifflets sur l'aire de jeu.

3) Rôle du référent arbitre

- Seulement 30 clubs ont renseigné un référent arbitre.

- Un message a été envoyé sur les boites mails officielles de chaque club pour connaître les noms des référents arbitres. Une relance est envisagée via facebook et par mail pour expliquer le rôle du référent arbitre (fiche d'information) et montrer son importance, son intérêt pour les clubs.

- La commission souhaiterait organiser des réunions de référents arbitres par secteurs géographiques. L'objectif est de faire des référents une pièce essentielle au niveau des relations avec la CDPA et la CDA et ainsi avoir un meilleur suivi des arbitres.

4) Bilan des dernières actions menées par la commission

- Prise de contact avec les arbitres (jeunes et seniors) ayant passé l'examen théorique. Le but est de garder un lien.

- Gestion du dossier des arbitres féminines.

- Jean-Claude COLLET a participé à une journée de sensibilisation à l'arbitrage, à Moy de l'Aisne, auprès des jeunes joueurs U14-U15 du club local.

La commission souhaiterait poursuivre ce genre d'interventions dans d'autres clubs.

- La commission a recensé une soixantaine d'arbitres ayant arrêté ces dernières années. Les membres de la CDPA prendront contact avec eux pour étudier les causes des arrêts, faire une synthèse et voir les points à améliorer pour la fidélisation.

6) Actions envisagées par la CDPA

- Recrutement des jeunes arbitres

Une action sera menée avec la commission animation lors de la journée d'accueil U10-U11.

- Recrutement des arbitres féminines

La CDPA participera aux journées festives de la commission féminine des samedi 26 et dimanche 27 juin et au rassemblement de début de saison avec toutes les équipes seniors féminines.

- La CDPA projette de mettre en place une journée ou une demi-journée de l'arbitrage du District Aisne. Elle espère profiter de rassemblements organisés par le District pour les jeunes en cette fin de saison pour programmer des journées de détection à l'arbitrage.

Ces actions doivent permettre de recruter des candidats pour les prochaines formations d'arbitres du début de la saison prochaine.

7) Suivi et fidélisation des arbitres

- La commission étudie la mise en place d'un système de parrainage entre un arbitre qui débute et un arbitre plus expérimenté. (Rôle important dans la fidélisation)
- Pendant les formations, recommander aux candidats à l'arbitrage de se rapprocher des arbitres officiels pour étudier leur manière d'arbitrer sur un match, débriefing avec eux. (Créer un lien entre les nouveaux arbitres et les plus expérimentés).
- suivi du renouvellement des licences des arbitres en début de saison (relancer les arbitres qui ne sont pas à jour fin septembre)
- suivi mensuel de l'assiduité des arbitres dans les désignations

8) Promotion de l'arbitrage

- **Les actions menées par la CDPA seront davantage développées sur la page facebook du DAF (reportage photos).**

8) Questions diverses

- Philippe MORICE informe que La CDA va envoyer un mail à tous les arbitres avec le dossier médical et un petit mot pour connaître leurs intentions pour la saison prochaine.
- Les arbitres en activité ayant un rôle important à tenir dans la promotion de l'arbitrage, le recrutement, voire la fidélisation, un message leur sera transmis lors de la réunion de rentrée en septembre.
- Un rapprochement est envisagé avec Nicolas LEFEVRE, président de la commission du foot en milieu scolaire et responsable des sections sportives, pour des interventions dans les collèges afin de faire la promotion de l'arbitrage.

LE PRESIDENT
Jean Claude Collet

LE SECRETAIRE
Christophe Serec